

# Formation : Certificat d'Aptitude Professionnelle CAP « Menuisier Installateur »

## CFA du BATIMENT de CHARTRES

### Présentation de la formation : formation par apprentissage

- Durée totale : **2 ans**,
- Rythme de l'alternance en principe : **2 semaines entreprise, 1 semaine CFA** (sous réserve de modifications).

### Conditions d'accès :

- Être âgé(e) **de 16 ans dans l'année** ou être dans sa 15ème année en fin de troisième,
- Être âgé(e) de moins **de 26 ans**,
- **Avoir une entreprise de formation.**

### Inscription :

- L'inscription se fait **à réception** du contrat d'apprentissage, **sous réserve de nos places disponibles.**

### Objectifs de la formation :

- **Apprendre à réaliser les tâches du métier :** installer des ouvrages de menuiserie extérieurs et intérieurs (portes de garages, fenêtres...), en neuf ou en rénovation, distribuer et installer l'agencement intérieur (cloisons, portes intérieurs, placards...), réaliser des habillages (parquets, lambris, faux plafonds), installation de mobiliers (cuisines, salles de bain, agencement de magasins etc.)
- **Apprendre à organiser son activité :** organiser son poste de travail (ordonner puis sélectionner les outils nécessaires...), vérifier et entretenir son outillage.
- **Apprendre à travailler en sécurité :** respecter les règles de sécurité du site (casque, chaussures de sécurité), utiliser les machines électroportatives, alerter un responsable lorsque l'outillage nécessite une remise en état, connaître la réglementation des normes, les risques dus au matériel et aux matériaux.
- **Respecter l'image de l'entreprise :** être vigilant à la propreté du site (chantier), adopter des attitudes professionnelles (ponctualité, efficacité...), assurer une communication positive auprès des clients et des fournisseurs...

### Matières enseignées :

- **Enseignement professionnel - 19h par semaine :** dessin technique (4h), technologie et atelier (15h)
- **Technologie :** étude des machines, des outils et des matériaux, étude des mises en œuvre de l'installation sur site, des normes d'installation, etc.
- **Atelier :** installation d'ouvrages (portes, fenêtres, portails, volets...), réalisation de l'étanchéité, implanter et mettre en œuvre des cloisons (cloisons bois ou plaques de plâtre), réalisation de parquets, lambris, faux plafonds, etc.
- **Enseignement général - 16h par semaine :** Mathématiques (5h), Sciences (2h), Français/Histoire-Géographie (5 à 6h), PSE : Prévention Santé Environnement (1 à 2h), EPS (2h)

### Équipement pédagogique :

- **Atelier :** salle de technologie (utilisation de tableau interactif). Les apprentis menuisiers bénéficient d'un atelier vaste et lumineux équipé de scies circulaires, d'un ruban, de mortaiseuses, d'une tenonneuse, de toupies, d'une raboteuse, d'une dégauchisseuse, etc.

### Débouchés :

- L'obtention d'un CAP « Menuisier Installateur » donne accès à des postes d'ouvriers qualifiés. A l'issue de ce dernier, un jeune peut choisir de se diriger sur un CAP « Menuisier Fabricant » en connexe\* (sous réserve de nos places disponibles). Il pourra obtenir un second diplôme, valider de nouvelles compétences, et poursuivre en BP « Menuisier Fabricant », formation de niveau 4 recommandée pour les candidats souhaitant être initiés aux postes d'encadrement (ex : chef d'équipe). Les ouvriers qualifiés sont actuellement très recherchés dans le secteur du BTP.

\*CAP préparé en un an

CFA Bâtiment - 4 rue Vlamincq - 28000 CHARTRES - TEL : 02 37 88 48 50 - FAX : 02 37 88 48 60 -  
E-mail : [cfabtp.chartres@ccca-btp.fr](mailto:cfabtp.chartres@ccca-btp.fr)

